

Triathlon-Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	ÉPREUVES			SEXE
	Natation	Cyclisme	Course	
U9	100m	5km	1km	M + F
U11	200m	5km	2km	M + F
U13	300m	10km	3km	M + F
U15	500m	10km	4km	M + F
U17	750m	20km	5km	M + F

N.B. : Âge au 31 décembre de l'année en cours.

** Les distances sont des distances maximales, elles peuvent être réduites selon le niveau de développement régional. Pour se qualifier, les U17 peuvent participer à une finale régionale avec les U15 sur la distance 500m-10km-4km ou sur une distance sprint avec les groupes d'âge.

B) AFFILIATION

Pour les épreuves de qualification pour les Jeux du Québec, les athlètes seront automatiquement membres d'un jour en payant les frais d'inscription de l'événement.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2011

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÉPREUVES INDIVIDUELLES			SEXE
	Natation	Cyclisme	Course	
U15	500m	10km	4km	M + F
U17	500m	10km	4km	M + F

CATÉGORIES	ÉPREUVES PAR ÉQUIPE			SEXE
	DISTANCE :			
	natation/vélo/course/vélo/course			
U15	4x(200m)	4x(5km)	4x(2km)	M + F
U17	4x(200m)	4x(5km)	4x(2km)	M + F

N.B. : Âge au 31 décembre de l'année en cours.

** Les distances sont des distances maximales de Triathlon Canada. Elles doivent être appliquées pour la finale provinciale.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Maximum: 8 athlètes (*4 garçons, 4 filles*)*
1 entraîneur
1 accompagnateur
1 conducteur pour le transport des vélos peut être ajouté

Une délégation n'ayant pas 2 athlètes du même sexe dans une catégorie pourra participer en compensant avec des athlètes de l'autre sexe dans la même catégorie. Mais seulement les 2 premiers de la délégation à franchir la ligne d'arrivée auront accès aux médailles et seront comptabilisés pour le classement de la région. 55

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

- Affiliation à la fédération obligatoire;
- Un des deux entraîneurs doit avoir au moins suivi la formation la formation d'entraîneur communautaire et ;
- Il est souhaitable que l'un des deux entraîneurs soit féminin.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Membre de la fédération;
Coût : Selon groupe d'âge

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Lors de la finale régionale, sélection des 2 meilleurs athlètes par sexe, par catégorie d'âge.

F) ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à la sélection régionale.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Lieu de résidence permanente.

« Le lieu d'appartenance de l'athlète sera l'adresse de son domicile, tel que mentionné sur son bulletin scolaire de l'année en cours*. L'athlète est présumé domicilier chez le parent ou tuteur avec lequel il passe la majorité de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidences, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu.

*Note : Une personne a en vertu du code civil du Québec, un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps. »

➤ En ce qui concerne les sports d'été, le lieu d'appartenance sera applicable pour l'été 2009.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Triathlon individuel

Catégorie	Distance (natation/vélo/course)
U15 hommes	500 / 10 / 4
U15 femmes	500 / 10 / 4
U17 hommes	500 / 10 / 4
U17 femmes	500 / 10 / 4

Déroulement :

- Départ par vagues, par catégorie d'âge et par sexe;
- Parcours : natation /vélo/course (*selon catégorie d'âge*)

Triathlon en équipe

Catégorie	DISTANCE (4xnatation/4xvélo/4xcourse)
U15	200m/5km/2km
U17	200m/5km/2km

Composition de l'équipe et compilation :

- Équipes de 4 athlètes avec aux moins 2 filles.
- Le surclassement pour l'épreuve par équipe est permis.
- Le sous classement n'est pas permis.
- Pour les régions n'ayant pas les 4 participants par catégorie d'âge : Possibilité de former équipes de régions regroupées.
- Aucune comptabilisation pour les équipes multi-région.
- S'applique aussi aux équipes ayant plus de 2 athlètes du même sexe.

Déroulement :

- Départ par vagues, par catégorie d'âge
- Parcours : Relais 4x200m/Relais 4x5km/Relais 4x2km

I) **SURCLASSEMENT**

Permis uniquement pour l'épreuve par équipe

J) **SUBSTITUTION**

Autorisée en autant que l'athlète ait participé à la compétition de sélection régionale

K) **EXCLUSION**

Aucune

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre la fédération sportive de régie provinciale, le Comité organisateur des Jeux du Québec régionaux et Sports-Québec.